
Consultation publique Assomption Sud – Longue-Pointe, demande de complément de réponse - avenue Haig -

Matthieu Bardin <[REDACTED]@ocpm.qc.ca>
À : [REDACTED]@ville.montreal.qc.ca

12 avril 2019 à 09:55

Assomption Sud – Longue-Pointe

Par courriel

Vendredi 12 avril 2019

À:

- Daniel Mathieu, Commissaire au développement économique, Service du développement économique, Ville de Montréal
- Pierre-Paul Savignac, Directeur, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Érik Provost, Conseiller en aménagement - chef d'équipe, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Ville de Montréal
- Daniel Beaulieu, Ingénieur chargé de planification, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Ville de Montréal
- Réjean Boisvert, Chef de division urbanisme, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Sylvain Ouellette, Commissaire en développement économique, Service du développement économique, Ville de Montréal

- Pamela Echeverria, Conseillère en aménagement, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Ville de Montréal

Objet : Consultation publique Assomption Sud – Longue-Pointe, demande de complément de réponse - avenue Haig -

Dans sa réponse n°7 aux questions de la commission (doc 5.4.1, 8 avril 2019), la ville écrit que l'avenue Haig est interdite au camionnage et que seules « les livraisons locales » y sont autorisées, pour les entreprises présentes sur cette avenue.

À la lecture de l'« Étude du climat sonore dans le secteur de planification assomption sud-longue-pointe, mars 2019 » (doc. 3.4), la commission constate que l'avenue Haig est classée comme une « zone bruyante » (fig.4, p. 11), ce que confirme les centaines de pics de bruit au-delà de 70 dBA enregistrés, de jour, comme de nuit, par la station de mesure n°7 (en annexe de l'étude). Comment expliquez-vous ces pics? Quelles en sont les sources?

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses au plus tard le **mardi 16 avril 2019, à 12 h**. Notez que vous pouvez également nous les transmettre au fur et à mesure d'ici cette échéance.

Nous vous rappelons que **vos réponses seront rendues publiques** sur le [site internet](#) de la consultation, tout comme les documents que vous nous fourniriez en appui de vos réponses.

Merci de votre précieuse collaboration,

Matthieu Bardin
Secrétaire-Analyste

--

Matthieu Bardin || Analyste
[Consultation Assomption Sud - Longue-Pointe](#)

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

